



Perf 35

Perfectionnement massage pour praticien/nes MSdeBE

Objectifs généraux

- Agrandir son champ de compétences en approfondissant des spécificités du Massage Sensitif® : mobilisations et points d'appui
- Favoriser l'expression totale de la personne

Objectifs pédagogiques / Aptitudes

- A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- proposer des mobilisations et des points d'appuis, dans l'écoute et la dynamique du mouvement intérieur du massé,
 - adapter ces éléments essentiels du Massage Sensitif à toutes les situations : Massage habillé, sur table, sur chaise, debout.

Programme pédagogique / Compétences

- Application de ces spécificités du Massage Sensitif®
- Entrer dans la conscience du mouvement intérieur.
- Oser proposer des points appuis, et accompagner les mouvements du massé.
- Assurer la sécurité pendant le massage et, particulièrement, au cours des mobilisations.

Méthodes pédagogiques

- Techniques, démonstrations et nombreuses mises en situation par 2 et 3 (situations amenées par les participants).
- Ecoute et mise en commun des vécus de chacun.
- Points quotidiens en début et fin de journée.

Moyens, supports remis aux apprenants

Attestation individuelle de suivi de formation

Evaluation

- Questionnaire d'évaluation de la formation.
- Bilan oral en fin de stage.

Formateurs

Marie Françoise Gotti

Tél : 07 70 92 60 56

Mail : mfgotti@hotmail.fr

Miguel Jiménez

Tel : 06 32 90 13 44

Mail : migueljimenez@orange.fr

Pré requis

Être praticien/ne MSdeBE ou en cours de formation

Publics

L'ensemble des praticiens MSdeBE
Les apprenants en MSdeBE

Session

Dates, durée : les 30 juin, 1^{er}, 2 juillet 2023
soit 21 h.

Tarif pédagogique :

Praticiens adhérent Institut CAMILLI : 378 €

Non-adhérent 453€

Dans le cadre d'une prise en charge, demander tarif et devis au secrétariat

Lieu : 7 rue des Bouvets - Chatou (78400)

Hébergement : Possible à proximité (hôtel Cerise)

Autres informations :

Groupe de 8 à 16 personnes. Inscription par envoi de l'acompte (113 €) au secrétariat. Le solde est réglé au moment du stage.

Règlement remboursé intégralement si le nombre minimum d'inscrits n'est pas atteint à J-30.

Accessibilité aux personnes en situation

de handicap : Oui suite à entretien préalable